



Fédération  
Sportive  
et Culturelle  
de France

# BROCHURE TECHNIQUE

**FINALES NATIONALES U15 U18 FSCF**

**FOOTBALL**

**29-30 MAI 2025 – Marseille (13)**

# LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

## UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTIACTIVITÉ

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.**

Forte de ses 218 200 licenciés et 1400 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition.**

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

## LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

## // CHIFFRES CLÉS

- 218 200 adhérents,
- 1 400 associations affiliées,
- une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
- 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
- 40 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
- 75 500 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



 Fédération Sportive et Culturelle de France

**Vivons ensemble l'expérience sport et culture !**

#FSCFexperience  
[www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)

## LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



C'est toujours avec beaucoup de plaisir que la grande famille fédérale se retrouve à l'occasion des manifestations sportives et culturelles qu'elle organise chaque année.

Les finales nationales U15 U18 organisées par le comité départemental des Bouches du Rhône, perpétuent cette longue tradition des rencontres et championnats annuels qui permettent à des milliers de pratiquants, jeunes et moins jeunes, de se réaliser et de s'épanouir.

A travers ces événements, la Fédération sportive et culturelle de France s'emploie depuis 125 ans à offrir à ses adhérents des lieux où s'expriment le vivre ensemble, le lien social et, au-delà, la convivialité et le plaisir partagé.

Plaisir de la confrontation sportive, de l'expression artistique, de l'épanouissement individuel et collectif à travers la pratique d'une activité dans le respect des valeurs du projet éducatif.

Cette satisfaction n'existerait pas sans le concours des milliers de bénévoles qui, forts de leur savoir-faire, mais plus encore de leur engagement, vous accueillent. Qu'ils soient dirigeants ou adhérents, quelle que soit la hauteur de leur investissement, je leur adresse ma reconnaissance.

Bravo au comité départemental des Bouches du Rhône pour le travail réalisé.

Merci aux adhérents pour leur présence, à la municipalité pour son accueil, aux partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous et que la fête soit belle !

Christian Babonneau

# LE MOT DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE ET RESPONSABLE DE LA COMMISSION NATIONALE DE FOOTBALL



Amis Sportifs,

Tout au long de l'année, les dirigeants bénévoles, les parents, les entraîneurs s'occupent de vous en organisant les compétitions sportives pour vous permettre de pratiquer votre sport favori qui vous permet alors de vous épanouir.

N'oublions pas ce bel été dernier vécu au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques en France, qui nous ont apportés beaucoup de joie et de bonheur.

Nous nous rappelons les 3 valeurs de l'Olympisme : **Excellence, Respect, Amitié.**

Nous vous rappelons également les valeurs du mouvement Paralympiques : **Courage, Détermination, Inspiration, Egalité.**

Enfin, nous vous rappelons les 5 piliers de notre fédération : **l'Ouverture, le Respect, l'Autonomie, la Solidarité, la Responsabilité.**

Respectons les valeurs du sport lors de nos rencontres et que le jeu puisse l'emporter sur l'enjeu. N'oublions pas la devise olympique : « l'important c'est de participer et pour nous aussi de s'améliorer.

Merci aux organisateurs.

Merci aux équipes, aux joueurs.

Merci aux arbitres.

Merci aux éducateurs.

**de permettre un beau jeu, clair et limpide.**

**Vive le sport, Vive la FSCF !**

Thibault Duron

# INFORMATIONS GENERALES

## // LIEUX DE LA MANIFESTATION

U15 et U18

Stade Flotte, Stade Jean Bouin et Stade Ganay.

## // LIEU DE LA RESTAURATION

Stade Flotte : 56 rue Auguste Marin – 13008 Marseille

A partir de 12h00 le jeudi midi et le vendredi midi.

## // CONTACTS

Commission nationale de football :

**Thibault Duron**

06 20 21 81 38

[tibocoach51@neuf.fr](mailto:tibocoach51@neuf.fr)

**Gérard Cervini**

06 11 86 89 30

[gerard.cervini@free.fr](mailto:gerard.cervini@free.fr)

**Siège fédéral FSCF :**

Pauline Tardiveau

01 43 38 65 70

[pauline.tardiveau@fscf.asso.fr](mailto:pauline.tardiveau@fscf.asso.fr)

# REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

## FINALES NATIONALES U15-U18

# RÈGLEMENT DE L'ÉVÉNEMENT "FINALES NATIONALES U15-U18 de FOOTBALL"

## 1518-PREAMBULE

La participation à la manifestation implique la pleine adhésion au règlement de l'activité dans son ensemble, accessible sur le site internet de la fédération : <https://www.fscf.asso.fr/reglements-et-textes-officiels>, inclus l'annexe 1 ci-avant.

## ARTICLE 1518-1 : ORGANISATION

La FSCF organise chaque année les finales nationales, regroupant plusieurs catégories :

- **U15**, Challenge (équipe de 11 joueurs + 5 remplaçants) ;
- **U18**, Challenge (équipe de 11 joueurs + 5 remplaçants).

Le règlement applicable est le règlement général des coupes nationales, sauf en ce qu'il peut avoir de contraire aux dispositions ci-dessous.

Peuvent participer à cette compétition des équipes d'associations et des équipes résultant de sélections, de comités départementaux ou régionaux.

La compétition se déroule sous forme de tournoi réunissant sur une fin de semaine, du samedi après-midi au dimanche fin de matinée, le nombre d'équipes fixé par la commission nationale de Football, généralement **quatre par catégorie** (éventuellement six).

## ARTICLE 1518-2 : CATEGORIES D'AGES

### ARTICLE 1518-2.1 : U15

Peuvent prendre part à la compétition des joueurs dont l'âge est compris dans les limites de la catégorie « **U14-U15** », c'est-à-dire nés entre le 1<sup>er</sup> janvier de l'année N-14 et le 31 décembre de l'année N-15.

## ARTICLE 1518-2.2 : U18

Peuvent prendre part à la compétition des joueurs dont l'âge est compris dans les limites de la catégorie « **U16-U17-U18** », c'est-à-dire nés entre le 1<sup>er</sup> janvier de l'année N-16 et le 31 décembre de l'année N-18.

## ARTICLE 1518-4 : GESTION DE LA COMPETITION

Chaque équipe doit déposer au secrétariat, avant le début de la compétition, une liste accompagnée des licences correspondantes de :

- **18 joueurs pour les U15**  
**(16 joueurs pourront participer à chaque rencontre) ;**
- **18 joueurs pour les U18**  
**(16 joueurs pourront participer à chaque rencontre),**

qui, sous réserve de qualification, seront autorisés à participer à la compétition.

Les joueurs figurant sur la liste peuvent prendre part à chaque rencontre.

Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants et, à ce titre, revenir sur le terrain.

La compétition se joue sous la forme de demi-finales, finale et match de classement pour chacune des catégories.

## ARTICLE 1518-5 : DUREE DES MATCHES

- **En U15** : deux mi-temps de 40 minutes
- **En U18** : deux mi-temps de 45 minutes

## ARTICLE 1518-6 : MATCHES DE CLASSEMENT

**En cas d'égalité dans les matches de classement à la fin du temps réglementaire est effectuée une série de 5 tirs au but + finish entre le ou les équipes ayant terminé sur un match nul.**

## ARTICLE 1518-7 : FINALE

La rencontre comptant pour l'attribution du titre de vainqueur de la coupe de l'année, a une durée de deux fois 40 minutes en U15 et deux fois 45 minutes en U18 (identique aux matchs précédents).

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, il est recouru à l'épreuve des tirs au but (1<sup>ère</sup> série 5 tirs). En cas d'égalité à l'issue de la première série, est déclarée gagnante l'équipe qui, à égalité de tirs, prend l'avantage la première.

## ARTICLE 1518-9 : DISPOSITIONS FINANCIERES

La fédération attribue, depuis de nombreuses années, une aide financière aux déplacements pour la participation de jeunes pour certaines manifestations nationales.

Les critères d'attribution de l'aide sont les suivants \* :

- avoir réglé les frais d'engagement pour la manifestation nationale concernée ;
- s'applique aux jeunes engagés sur la manifestation nationale **âgés de moins de 18 ans**, en individuels ou en équipes ;
- implique une distance de 75 kms minimum (trajet aller) entre **le siège social de l'association participante** et le lieu de la manifestation nationale, sous réserve que l'association participante ne soit pas issue du département où se tient la manifestation.

Cette aide est accordée **sur la base de 0,05 € du km par jeune** (sans les remplaçants), avec un seuil minimum de 25 € pour l'association. Elle sera réglée par virement bancaire directement sur le compte de l'association.

\* décision du bureau directeur du samedi 12 février 2022

## ARTICLE 1518-10 : REGLES SPECIFIQUES

Le ballon est de taille 5.

Le port des protèges tibias est obligatoire.

### Fautes et comportement antisportif

Identiques à celle du football à 11 (donc des coups-francs directs et indirects peuvent être sifflés en fonction de la nature de la faute), sous réserve des modifications suivantes :

✓ toutes les fautes commises intentionnellement dans la surface de réparation sont sanctionnés d'un coup de pied de réparation ;

✓ le gardien de but ne peut se saisir du ballon avec les mains sur une passe du pied volontaire de son partenaire (en U15 et U18). Cette faute sera sanctionnée par un coup-franc indirect.

# PROGRAMME

## // JEUDI 29 MAI 2025

### U15

½ finale (matchs 2 x 40 minutes)

HAUT PILAT INTER FOOT – Œuvre ALLEMAND Les IRIS **14h30 Stade Jean Bouin**

ST VINCENT DE PAUL – Œuvre ALLEMAND ST SA **13h30 Stade Flotte**

### U18

5 équipes

#### Poule 1 (matchs 2 x 25 minutes)

J.S CHAMBERY – HAUT PILAT INTER FOOT 2 (M1) **15h Stade Flotte**  
PERDANT M1 – JA VAUGIRARD **17h Stade Flotte**  
JA VAUGIRARD – VAINQUEUR M1 **18h15 Stade Flotte**

½ finale (matchs 2 x 45 minutes)

HAUT PILAT INTER FOOT 1 – Notre Dame du LYS **16h15 Stade Jean Bouin**

## // VENDREDI 30 MAI 2025

Classements (U15) (matchs 2 x 40 minutes)

3<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> U15 **9h Stade Ganay**

**Finale U15** **9h Stade Flotte**

Classements (U18) (matchs 2 x 20 minutes)

#### Poule

3<sup>ème</sup> Poule 2 (1)

2<sup>ème</sup> Poule 2 (2)

Perdant de la ½ finale (3)

(1) contre (2) (Match 1)

**8h30 Stade Jean Bouin**

(3) contre (Perdant M1)

**9h30 Stade Jean Bouin**

(3) contre (Gagnant M1)

**10h30 Stade Jean Bouin**

**Finale U18** (matchs 2 x 45 minutes) **11h Stade Flotte**

**12h45 // Remise des récompenses au Stade Flotte**

# LES INFRASTRUCTURES

Les complexes sportifs

Tous les terrains sont en synthétiques.

**Stade Flotte // 56 Rue Auguste Marin 13008 Marseille**

**Stade Jean Bouin // Rue Callelongue 13008 Marseille**

**Stade GANAY // Bd Gustave Ganay 13009 Marseille**

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



**Fédération Sportive et Culturelle de France** ■ 22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris  
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ [fscf@fscf.asso.fr](mailto:fscf@fscf.asso.fr) ■ [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)